

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : ArmaFlex WB Finish

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Enduit élastomère

#### 1.3. Fournisseur

##### Fabricant

Armacell LLC  
55 Vilcom Center Drive  
Suite 200  
27514 Chapel Hill, NC - USA  
T +1 800 866 5638  
info.sds.ai.usmca@armacell.com

##### Distributeur

Armacell Canada  
153 Van Kirk Drive  
L7A 1A4 Brampton, Ontario - Canada  
T (905) 846-3666

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +1 919 304 3846

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer
STOT RE 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (foie, reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Attention

Mentions de danger (GHS CA) : H351 - Susceptible de provoquer le cancer  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (foie, reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral)

Conseils de prudence (GHS CA) : P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.  
P405 - Garder sous clef.

# Armaflex WB Finish

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Non applicable

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Dioxyde de titane	C.I. 77891 / C.I. Pigment White 6 / Titanium oxide (TiO <sub>2</sub> ) / CI 77891 / Titanium(IV) oxide / C.I. Pigment White 7 / Pigment White 6 / Titanium dioxide nanoparticles / Titanium oxide / Titanium dioxide(2)	n° CAS: 13463-67-7	10 – 30
Benzophénone	Benzoylbenzene / Diphenyl ketone / Methanone, diphenyl- / BENZOPHENONE	n° CAS: 119-61-9	0,5 – 1,5

\*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Ne PAS provoquer de vomissement à moins que cela ne soit demandé par le personnel médical. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Susceptible de provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes (foie, reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

# Armaflex WB Finish

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Danger d'explosion : Les contenants peuvent exploser s'ils sont chauffés.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.

Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

# Armaflex WB Finish

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour éviter les fuites. Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Dioxyde de titane (13463-67-7)

##### USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
ACGIH catégorie chimique	Non classifiable comme cancérigène pour l'homme

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

Porter des gants appropriés

#### Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

#### Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Apparence : Aucune donnée disponible.  
Couleur : Aucune donnée disponible  
Odeur : Légère odeur d'ammoniacale  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : 8,5 – 10

# Armaflex WB Finish

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 0 °C (32 °F)
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100 °C (212 °F)
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,34 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 100 - 130 KU
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Matières incompatibles. Flamme nue. Sources d'inflammation.
Matières incompatibles	: Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé.

Dioxyde de titane (13463-67-7)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 425 (Acute Oral Toxicity: Up-and-Down Procedure), Guideline: EPA OPPTS 870.1100 (Acute Oral Toxicity)
CL50 inhalation rat	5,09 mg/l/4h
Benzophénone (119-61-9)	
DL50 orale	≈ 2895 mg/kg de poids corporel Animal: mouse, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity), 95% CL: 2441 - 3434
DL50 cutanée lapin	3535 mg/kg
ATE CA (cutané)	3535 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 8,5 – 10
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 8,5 – 10

# Armaflex WB Finish

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Dioxyde de titane (13463-67-7)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
Benzophénone (119-61-9)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
Statut NTP (National Toxicology Program)	1 - Preuves de cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes (foie, reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

Benzophénone (119-61-9)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé

Armaflex WB Finish	
Viscosité, cinématique	100 - 130 KU
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Susceptible de provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes (foie, reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé  
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

Dioxyde de titane (13463-67-7)	
CL50 - Poisson [1]	155 mg/l Test organisms (species): other:Japanese Medaka
CE50 - Crustacés [1]	19,3 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 - Crustacés [2]	27,8 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 100 mg/l Test organisms (species):
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)

# Armaflex WB Finish

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

<b>Dioxyde de titane (13463-67-7)</b>	
NOEC (chronique)	≥ 2,92 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
LOEC (chronique)	5 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
<b>Benzophénone (119-61-9)</b>	
CL50 - Poisson [1]	13,2 – 15,3 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CL50 - Poisson [2]	14,2 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
CE50 - Crustacés [1]	6784 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	3,5 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	1,8 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
NOEC (chronique)	0,2 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
FBC - Poissons [1]	3,4 – 9,2
Coefficient de partage n-octanol/eau	3,2

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Armaflex WB Finish</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Armaflex WB Finish</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
<b>Benzophénone (119-61-9)</b>	
FBC - Poissons [1]	3,4 – 9,2
Coefficient de partage n-octanol/eau	3,2

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Benzophénone (119-61-9)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau	3,2

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé  
Autres informations : Aucun autre effet connu.

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Indications complémentaires : Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus dangereux.

# Armaflex WB Finish

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (TDG) : UN3077

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : 9

Étiquettes de danger (TMD) : 9



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin : Oui (Seulement IMDG)



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

##### TDG

N° ONU (TDG) : UN3077



# Armaflex WB Finish

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD)	: 16 - (1) L'appellation technique d'au moins une des matières les plus dangereuses qui contribuent le plus au danger ou aux dangers des marchandises dangereuses doit figurer, entre parenthèses, sur le document d'expédition et suivre l'appellation réglementaire conformément à la division 3.5(1)c)(ii)(A) de la partie 3 (Documentation). L'appellation technique doit également figurer, entre parenthèses, sur un petit contenant ou sur une étiquette volante, à la suite de l'appellation réglementaire conformément aux paragraphes 4.11(2) et (3) de la partie 4 (Indications de danger — marchandises dangereuses). (2) Malgré le paragraphe (1), il n'est pas nécessaire que l'appellation technique des marchandises dangereuses ci-après figure sur un document d'expédition ou sur un petit contenant si les lois du Canada sur le transport intérieur ou une convention internationale sur le transport international interdisent la divulgation de cette appellation technique : a) UN1544, ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A. ou SELS D'ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A.; b) UN1851, MÉDICAMENT LIQUIDE TOXIQUE, N.S.A.; c) UN3140, ALCALOÏDES LIQUIDES, N.S.A. ou SELS D'ALCALOÏDES LIQUIDES, N.S.A.; d) UN3248, MÉDICAMENT LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.; e) UN3249, MÉDICAMENT SOLIDE TOXIQUE, N.S.A. (3) Malgré le paragraphe (1), il n'est pas nécessaire que l'appellation technique des marchandises dangereuses ci-après figure sur un petit contenant : a) UN2814, MATIÈRE INFECTIEUSE POUR L'HOMME; b) UN2900, MATIÈRE INFECTIEUSE POUR LES ANIMAUX, 99 - (1) Les mélanges de matières solides qui ne sont pas des marchandises dangereuses et de liquides ou solides qui sont UN3077, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. ou UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. peuvent être manutentionnées, présentées au transport ou transportées sous UN3077, à condition qu'aucun liquide ne soit visible ni au moment du chargement des matières dangereuses dans un contenant ni durant le transport. (2) Le présent règlement, sauf la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux) et la partie 2 (Classification), ne s'applique pas à la manutention, à la présentation au transport ou au transport, à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire, de moins de 450 kg de UN3077, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. ou de moins de 450 L de UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. Les marchandises dangereuses doivent être placées dans un ou plusieurs petits contenants qui sont conçus, construits, remplis, obturés, arrimés et entretenus de façon à empêcher, dans des conditions normales de transport, y compris la manutention, tout rejet des marchandises dangereuses qui pourrait présenter un danger pour la sécurité publique.
Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée	: 5 kg
Quantités exemptées (TDG)	: E1

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 07-27-2021

# Armaflex WB Finish

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

---

Date de révision : 02/23/2022

Autres informations : Aucun.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.  
[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.